



ALLEMANT - BEAUCHENE - BEAUTERNE - BOUCHEMONT - BUCHELET - CLOCHES - DANNEMARIE
LE BOIS DES PRES - LES JONCS - LE MESNIL - LA MUSSE - ROSAY - SAINT-PROJET - SAUSSAY

N° 16

FEVRIER 2003

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du Maire

Cher(e)s Administré(e)s,

Dans le numéro 10 d'Entre-Nous, je vous faisais part des grandes lignes qui animent les actions qui seraient miennes pour les années à venir. Tournez-vous donc, en ce début d'année 2003, vers les réalisations ou les études qui ont jalonné l'année 2002 à Boutigny-Prouais.

Pour ce qui concerne la préservation de notre cadre de vie et de notre environnement au quotidien, notre volonté nous a conduit :

- à faire installer l'éclairage public à Beauterne, dépourvu de ce service jusqu'à présent
- à faire rénover l'éclairage du stade municipal, détruit par la tempête de décembre 1999
- à faire réaliser des traversées de rues dans de nombreux endroits, facilitant ainsi l'écoulement des eaux pluviales
- à faire installer un collecteur d'eaux pluviales au Nerprun, afin d'éviter aux riverains des inondations intempestives
- à augmenter le parc automobile de la commune d'un camion-benne, pour permettre à nos employés communaux d'assumer les tâches d'entretien qui leur sont dévolues
- à mener une étude sur le schéma directeur d'assainissement, rendue obligatoire à partir de 2005 et qui nous permettra d'apporter des solutions au cas par cas.

Pour parler de l'avenir de nos enfants, notre école de Prouais, occupée depuis le 11 avril 2002 et inaugurée en septembre 2002, est à présent équipée de son matériel informatique, dans la salle prévue à cet effet. La mise en service a été entièrement réalisée par un élu de notre conseil municipal.

Depuis le jeudi 5 décembre 2002, nos enfants sont transportés, en toute sécurité, dans un car scolaire flambant neuf, financé avec l'aide du Conseil Général.

Nous réfléchissons actuellement sur la réhabilitation du site scolaire de Boutigny. Nous restons très vigilants sur nos possibilités financières mais affirmons privilégier les travaux pérennes, voire modulables sur le temps, plutôt que les constructions spontanées, utilisables seulement à court terme.

Nous poursuivons quotidiennement la mise en place et l'utilisation des moyens d'information et de communication modernes. À ce propos, continuez d'inscrire votre nom, en mairie, pour faire « poids », sur la liste des administrés intéressés par l'arrivée de l'ADSL, vous nous aiderez à poursuivre notre action en ce sens. Prochainement, vous aurez plaisir à découvrir sur l'Internet, le site dédié à votre commune.

J'espère de tout cœur que les efforts régulièrement déployés par notre équipe, vous permettront, cher(e)s administré(e)s, de continuer à « Bien Vivre dans notre village » grâce, notamment, au soutien que nous apportons à la vie associative, à l'intérêt que nous portons à la mise en valeur et à la préservation de notre patrimoine communal. Pour exemple, je veux vous citer le dossier de demande de subvention expédié à Monsieur le Président du Conseil Général, le sollicitant pour nous aider à faire des travaux, à la hauteur de notre budget, sur nos deux églises, si nécessaires.

Nous effectuons par ailleurs un véritable travail de proximité avec la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH) et l'avons interpellée récemment pour un meilleur entretien de nos 20 km de voirie communale.

Je reste consciente de la tâche à accomplir et, sereine, vous assure de mon implication à poursuivre les efforts engagés pour améliorer votre bien-être de vivre à Boutigny-Prouais.

*Votre maire,
Mireille Eloy*

INFOS COMMUNE

POUR PARLER INTEMPÉRIES...



Les récents décrets et arrêtés ne permettent plus à notre commune d'utiliser, comme les années précédentes, notre tracteur agricole pour déneiger ou saler les voies communales.

Je suis consciente de la gêne occasionnée par cet état de fait et je me suis donc mise en relation avec la DDE de CHARTRES. J'espère, malgré tout, obtenir un accord et un rendez-vous pour un passage aux Mines de notre tracteur agricole, équipé seulement du semoir, ce qui nous permettrait au moins de mettre du sel sur les voies les plus fréquentées. Je ne manquerais pas de vous tenir informés du résultat de mes démarches entreprises avec les autorités compétentes.

Mireille Eloy

SCOLAIRE

Nous rappelons aux parents qui déposent leurs enfants devant l'école de Boutigny, afin qu'ils empruntent le bus communal en direction de l'école de Prouais, que ceux-ci ne doivent pas pénétrer dans l'enceinte de l'école et qu'ils restent sous leur responsabilité jusqu'à ce qu'ils montent dans le car. L'abribus du centre de Boutigny est un abribus comme tous les autres. Une certaine agitation ayant été parfois constatée, nous encourageons les parents à inciter leurs bambins à rester au calme. Leur sécurité en dépend. Les enfants inscrits au périscolaire sont, eux, sous la responsabilité de LED'A jusqu'à l'arrivée du car de ramassage.

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants, nés exclusivement en 2000, à l'école communale pour la rentrée 2003, sont priés de le faire auprès de la directrice, les jeudis 6, 13, 20 et 27 mars, de 9h à 10h30 à Boutigny.

CONSEIL MUNICIPAL

13 décembre 2002

- **a voté**, à l'unanimité, pour le paiement de l'étude des architectes Quittard et Zammit, pour un montant de 7 650 € HT.



Il s'agit de l'étude sur la réfection des deux églises de la commune.

Compte tenu du montant très élevé des frais à engager, le conseil municipal a décidé de ne faire effectuer dans un premier temps, que les travaux les plus urgents. Cela concerne le remplacement des gouttières sur l'église Saint-Pierre, à Boutigny (pour un montant estimatif de 4 283,77 € TTC), la réfection des joints des contre-forts et d'une partie de la toiture de l'église Saint-Rémi, à Prouais (pour un montant estimatif de 35 525,58 € TTC).

17 janvier 2003

- **a adopté**, à l'unanimité, le nouveau règlement des cimetières de Boutigny et de Prouais.



Ce règlement sera consultable en mairie dès qu'il aura été approuvé par les autorités compétentes. Il précise l'ensemble du fonctionnement des deux sites et entérine, notamment, la disparition des conceptions perpétuelles, à l'exception, bien entendu, de celles qui ont déjà été acquises, ne laissant subsister que les concessions de 30 et 50 ans. Cette re-fonte entre dans le cadre d'un travail entrepris depuis plusieurs mois et qui a pour but d'aboutir à une meilleure gestion de nos emplacements.

- **a approuvé**, à l'unanimité, la signature de la convention liant la commune à la paroisse Saint-Pierre de Boutigny, pour l'utilisation du local situé au-dessus de la mairie-annexe de Prouais.



Toute mise à disposition d'un local communal doit faire l'objet d'une convention. Les demandes et les détails doivent transiter d'abord par la commission sociale, culturelle et associative (responsable : Sylvie Benguigui), avant d'être présentés au conseil municipal pour approbation.

- **a rejeté**, à l'unanimité, le devis de la Direction départementale de l'équipement pour le comptage des véhicules empruntant la rue de la Fée, à Prouais, pour un montant de 1 000 €.



Les élus ont considéré qu'ils n'avaient pas à payer pour une enquête dont les résultats sont, hélas, prévisibles, et qui n'engage absolument pas le maître d'ouvrage à prendre les mesures nécessaires permettant d'atteindre les objectifs initiaux de sécurité.

INFOS COMMUNE

ORDURES MÉNAGÈRES

- Le Syndicat de ramassage des ordures ménagères (SYROM) a constaté une baisse de l'efficacité du tri sélectif sur son territoire d'action : sur les 18 473 tonnes de déchets ramassés en 2002, les caissettes représentaient 20,16 % (3 725 t) contre 21,35 % en 2001. Il n'exclut pas que la mise en benne ait été parfois moins sérieuse qu'on est en droit de l'exiger. Les personnes qui auraient l'occasion de le constater peuvent lui faire remonter l'information.

- Par ailleurs, on note que la déchetterie de Boutigny-Prouais a permis de recueillir 10 536 t, soit 220 kg par habitant et par an, la moyenne en Eure-et-Loir étant de 160 kg. Le SYROM, qui projette la création d'une déchetterie à Bû et à Anet, souhaite également agrandir celle de Boutigny-Prouais. Le dossier est à l'étude.

PRIX DE L'EAU

Le Syndicat des Eaux de Villemeux, dont dépendent les habitants de Prouais, envisage en 2003 une augmentation de 1,5 % du prix du m³ qui passerait ainsi de 1,37 € à 1,39 €. La location du compteur et les frais de branchement augmenteraient de 2 %.

REMERCIEMENTS

La municipalité adresse ses sincères remerciements à M. Roger MARIE, qui a fait don à la commune de 200 €, somme qui restait en compte depuis de nombreux mois après la cessation d'activité de la section poterie de l'Association Sportive et Culturelle de Boutigny-Prouais (ASCBP).

INFOS PAYS HOUDANAIS

ENQUÊTE JEUNESSE

Une grande « enquête jeunesse » a été lancée dans toutes les communes de la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH), fin juin 2002 et à la rentrée scolaire. L'objectif était de recenser les besoins des jeunes de 3 à 16 ans durant leur temps libre. La démarche était participative et associait des personnes connaissant le territoire et la jeunesse. Pour faciliter le travail de diagnostic réalisé par l'Union Familiale des Centres de Vacances (UFCV), des coordonnateurs ont été nommés dans chaque commune. À Boutigny-Prouais, toutes les associations et les élus ont été consultés. Des questionnaires ont été distribués auprès des familles et enfants, au travers des écoles et collèges. Une réunion a convié tous les jeunes afin de recueillir leurs attentes (des affichettes les invitant ont été collées dans tous les arrêts de bus). À ce propos, nous ne pouvons que regretter l'absence des jeunes et constatons la difficulté à les fédérer autour d'un projet commun.

Sur l'ensemble des communes de la CCPH, 313 jeunes de 11 à 16 ans ont été interrogés via les transports et entretiens, 545 enfants de 6 à 12 ans ont été interrogés via les écoles, et 241 familles ont été interrogées via les écoles. En novembre, l'UFCV a livré les résultats de l'enquête (résultats complets consultables en mairie) :

- 55% des enfants disent fréquenter au moins une fois l'accueil péri ou post-scolaire.
- 35% fréquentent un centre de loisirs.

Les freins aux pratiques culturelles et sportives :

- Le prix
- La distance
- L'information

Les demandes d'amélioration des loisirs sur la commune sont :

- Augmenter l'offre sportive
- Améliorer les moyens de communication
- Besoin d'un centre de loisirs

Constats :

- Une démographie en évolution, une offre de loisirs concentrée sur Houdan, une insuffisance de l'offre de loisirs pour les enfants et les jeunes, une démission et un manque de bénévoles, des problèmes de coordination des différentes offres de loisirs.
- Le diagnostic représente un état des lieux des actions déjà menées en faveur des temps libres des jeunes et des enfants, et recense leurs attentes.
- Il constitue un outil sur lequel s'appuyer pour élaborer un projet global, cohérent, et bénéficier d'aides de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et/ou de l'Etat pour la réalisation.

Anne CHARLES
coordonnatrice pour Boutigny-Prouais

HOSPITALISATION DE JOUR POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

Le Centre de Pédiatrie et de Rééducation (CPR) de Bullion (78830) accueille en hôpital de jour les enfants et les adolescents (de la naissance à 17 ans), pour des soins et de la rééducation (la scolarité est assurée par l'Éducation nationale) :

- Du lundi au vendredi : entre 8h et 17h
- Les transports sont assurés par les parents, un taxi ou un VSL.
- La nature des pathologies prises en charge sont :
 - La pédiatrie spécialisée
 - Les suites de chirurgie et la rééducation



Renseignements au 01 34 85 43 00

TRAVAUX DE L'INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

Par arrêté du préfet d'Eure-et-Loir (n°2002-1723 du 18 novembre 2002) : « Les ingénieurs du génie rural, des eaux et forêts, les ingénieurs des travaux des eaux et forêts, et les personnels chargés, sous leur direction, des opérations d'inventaire, sont autorisés à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées, closes ou non closes, à pratiquer au besoin dans les parcelles boisées, les haies, les alignements, les terres plantées d'arbres épars ou à l'état de landes ou de broussailles, des coulées pour effectuer des visées ou chaînages de distances, à planter des piquets, à effectuer des mensurations et des sondages à la tarière sur les arbres, à apposer des marques de repères sur les arbres ou les objets fixes du voisinage. »



VIE ASSOCIATIVE

LED'A

- À l'occasion de cette nouvelle année, notre association a souhaité laisser la place aux enfants dans les colonnes d'Entre Nous. À chaque nouvelle parution, nous organiserons un concours de dessins et de poèmes, ouvert à tous les enfants inscrits au périscolaire ou au centre de loisirs. Les lauréats verront leurs oeuvres diffusées dans les pages du bulletin municipal, de façon à faire profiter tout le monde de leurs talents, mais aussi pour récompenser ces artistes en herbe. Le dessinateur de ce mois-ci s'appelle Guillaume, il a 9 ans, il est en classe de CE2 et, apparemment, c'est un passionné d'automobile...

Michel MORANT, président

> Nos animatrices ont aussi des choses à vous dire et nous laissons la place à Yolande :

- Alors que sonne la sortie pour beaucoup d'enfants, quelques CE1 me rejoignent pour faire les devoirs dans une salle de la cantine.

Comme il n'est pas bon de travailler le ventre vide, tout commence par un bon goûter. Ensuite, place au sérieux.

À 17h30, les CE2, CM1 et CM2 de Prouais nous retrouvent et bénéficient du même régime. Certains CE1 sont déjà partis, d'autres persévèrent. Les plus rapides ont à leur disposition des jeux, des coloriages et même des exercices de révision.

Les grands ne doivent pas perdre de temps. Rassasiés, ils se mettent au travail jusqu'à 18h30. Tout est parfaitement géré, chacun a ses habitudes et les devoirs s'effectuent, pour ce groupe de dix à quatorze enfants, dans une bonne ambiance.

Yolande

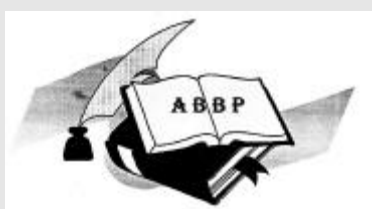
BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2003.

Ce début d'année a été marqué par la tenue de l'assemblée générale de l'association, qui a rendu compte de son activité 2002, le samedi 1^{er} février 2003 à 14h30 à la Bibliothèque.

Nous rappelons qu'il est possible de nous joindre au 02 37 65 12 86 ou par e-mail : bibliothequeboutigny-p@wanadoo.fr.

Patricia GALLÉE, présidente



Solution des mots croisés de Gilbert parus dans l'Entre Nous N° 15

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C	H	E	M	I	N	E	E	S		A	N
2	A	A	R		F	U	T		A	N	G	E
3	D	B		A	S	I	E		P		E	I
4	E	I	N			T		V	I	T		G
5	A	T	E	N	I		V	E	N	T	R	E
6	U	S		O	D	E		N	S		E	
7	X		S	T	E	P	P	E		E	V	A
8		R	E		E	I		R	B		E	V
9	J	E	S	U	S		R	E	R		R	E
10		N		S		L	U		E	D	E	N
11	O	N		E	R		E	N	F	A	N	T
12	P	E	R	E	N	O	E	L		N	D	

Samedi 1^{er} au vendredi 28 février : « Les chevaux », exposition de peinture, de 10h à 12h et de 14h à 18h au Bureau du Tourisme de Montfort-L'Amaury (01 34 86 87 96)

Jeudi 13 février : « Rendez-vous de l'Histoire », à Chartres. Christine Bousquet : l'étranger au Moyen-Âge et l'étranger aujourd'hui, deux visions différentes ? (02 54 56 84 27)

Samedi 15 février : Concours de belote, à 20h30 dans la salle des fêtes de Longnes (01 30 42 55 68)

Samedi 15 février : Soirée Saint-Valentin, à 20h dans la salle Edith-Piaf de Richebourg (01 34 87 69 84 ou 71 90)

Dimanche 16 février : Thé dansant et repas avec orchestre, de 15h à 24h dans la salle des fêtes de Tacoignières (01 34 87 24 11)

Vendredi 21 février : Réunion du conseil municipal de Boutigny-Prouais

Dimanche 23 février : Concert de musique française et italienne du XVIII^e siècle, à 15h30 dans l'église de Tacoignières (01 34 87 48 37 ou 27 91)

Samedi 1^{er} au lundi 31 mars : Exposition de peinture de Jean Benkoel, de 10h à 12h et de 14h à 18h au Bureau du Tourisme de Montfort-L'Amaury

Samedi 1^{er} mars : « La farce du poulailler », farce médiévale, à 15h et 16h30 au Donjon de Houdan (06 86 43 55 30)

Dimanche 2 mars : « 17^e Fête des Grands-Mères », parcours découverte à travers la ville de Montfort-L'Amaury (Bureau du Tourisme)

Samedi 8 mars : Soirée dansante, couscous, à 20h30 dans la salle des fêtes de Longnes

CARNET

Naissance

- Leslie Renée Marcelle Fernande BOUREAU, le 27 décembre 2002 (Allemand)

La municipalité adresse ses félicitations aux parents.

Décès

- Michel GOULARD, le 19 décembre 2002

La municipalité adresse ses condoléances aux proches et à la famille.



SANTÉ

Gardes de médecine : composez le 15.

Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56.

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la poste à Broué

<i>Lundi</i>	14h00 à 17h00	<i>Jeudi</i>	14h00 à 17h00
<i>Mardi</i>	14h00 à 17h00	<i>Vendredi</i>	14h00 à 17h00
<i>Mercredi</i>	9h00 à 12h00	<i>Samedi</i>	10h30 à 12h00

Horaires d'ouverture de la poste à Houdan

Tous les jours : de **8h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30**
Samedi : **8h30 à 12h00**
Tél : 01 30 46 17 23

Horaires d'ouverture de la Mairie

BOUTIGNY

<i>Mardi</i>	16h00 à 18h00
<i>Jeudi</i>	16h00 à 18h00
<i>Vendredi</i>	16h00 à 18h00
<i>Samedi</i>	10h30 à 12h00

PROUAIS

<i>Lundi*</i>	16h00 à 17h30
<i>Samedi</i>	08h30 à 10h00

Notez bien que la permanence du secrétariat de mairie, le lundi à Prouais, est supprimée durant la période des vacances scolaires.

Horaires d'ouverture d'hiver de la déchetterie BOUTIGNY-PROUAIS Tél : 06 80 20 93 39

<i>Mercredi</i>	14h00 à 17h00
<i>Samedi</i>	08h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

<i>Mercredi</i>	16h00 à 18h00
<i>Samedi</i>	16h00 à 18h00